



## G3 : POLITIQUES PUBLIQUES, FÉDÉRALISME COOPÉRATIF ET GOUVERNANCE MULTI-NIVEAUX

Regards croisés sur la loyauté fédérale et  
sur la coopération en matière policière

Deuxième rencontre scientifique  
Bruxelles, les 21 & 22 mai 2015

Salle Kant – Institut d'Etudes Européennes  
Avenue F.D. Roosevelt 39 – 1050 Bruxelles

### Introduction

Cette seconde rencontre scientifique dans le cadre du projet G-3 « Politiques publiques, fédéralisme coopératif et gouvernance multi-niveaux » amènera les chercheurs à approfondir leurs réflexions comparatives sur les « acteurs », les « mécanismes » et les « enjeux » de la coopération dans les systèmes fédéraux. Par ces termes et pour rappel, nous visons :

- **Les acteurs de la coopération** : branches législatives, exécutives, judiciaires, le public, le para-public, le privé, les peuples autochtones;
- **Les mécanismes de la coopération** : structures formelles et informelles de coopération : les comités, les ententes intergouvernementales, les législations ou réglementations conditionnelles, etc.) ;
- **Les enjeux de la coopération (ou de son absence)** : constitutionnalité, légitimité, efficacité, rôle du droit face à des pratiques largement politiques.

La première journée vise un double objectif. Dans un premier temps, il s'agira de revoir, de manière relativement systématique, les normes (formelles) ou les pratiques (informelles) balisant le fédéralisme coopératif et la gouvernance multi-niveaux (GMN) dans les quatre fédérations à l'étude (Belgique, Canada, Suisse et Union européenne). Dans un second temps, nous nous pencherons sur la présence (ou non) d'un principe de loyauté fédérale (ou de ses éventuels équivalents fonctionnels) dans nos systèmes fédéraux respectifs. Un tel principe (entrant dans la catégorie « mécanismes ») aurait pour effet de baliser l'action des partenaires d'une fédération (« les acteurs »).

La seconde journée sera consacrée à l'exploration comparée du fédéralisme coopératif et de la GMN en matière policière, dans les quatre fédérations. Cette étude permettra non seulement de comparer la mise en œuvre des normes et des principes dans un cas concret, mais également de réfléchir aux « enjeux » de la coopération, qu'il s'agisse de questions de légitimité démocratique ou d'équilibre fédéral.

Cette rencontre nous permettra également de découvrir le site internet du projet, de visionner les premières capsules vidéo sur les fédérations belge et canadienne et d'envisager les suites à donner à l'initiative G3.



## JOUR 1 : JEUDI 21 MAI 2015

### FÉDÉRALISME COOPÉRATIF ET GOUVERNANCE MULTI-NIVEAUX : NORMES ET PRINCIPES DANS UNE PERSPECTIVE COMPARATIVE

<b>08h30 – 08h45</b>	<b>Accueil, café</b>
08h45 – 09h00	Présentation générale des objectifs du projet G-3 >> Yvon Molinghen (ULB) Bref rappel des conclusions de la rencontre de Montréal >> Julien Pieret /Johanne Poirier (ULB)
09h00 – 09h15	Présentation du site internet du G-3 >> Andrée-Anne Bolduc / Hélène Trudeau (UdeM)
09h15 – 10h45	Présentation d'une grille comparative des normes (formelles) et de certaines pratiques (informelles) relative au fédéralisme coopératif >> Anne-Emmanuelle Bourgaux (ULB) / Andrée-Anne Bolduc / Jean Leclair (UdM) / Dominique Hänni (Unige) / Nicolas Levrat (Unige)
<b>10h45 – 11h00</b>	<b>Pause</b>
11h00 – 11h15	Etude des grands arrêts en matière de fédéralisme coopératif : Illustration à partir du concept de loyauté fédérale. Présentation du projet de répertoire et méthodologie >> Johanne Poirier (ULB)
11h15 – 12h00	La loyauté fédérale en Suisse >> Alexandre Flueckiger / Dominique Haenni (Unige) >> <b>Discussion</b>
<b>12h00 – 13h00</b>	<b>Lunch</b>
13h00 – 13h45	La loyauté fédérale en Belgique >> Joëlle Sautois (ULB) >> <b>Discussion</b>
13h45 – 14h30	La loyauté fédérale au Canada >> Hugo Cyr (UQAM) >> <b>Discussion</b>
14h30 – 15h15	La loyauté fédérale dans l'Union européenne >> Nicolas Levrat (Unige) >> <b>Discussion</b>
<b>15h15 – 15h30</b>	<b>Pause</b>
15h30 – 16h15	Discussion comparative
16h15 – 17h00	Projection des capsules vidéos sur la méthodologie de recherche et sur le fédéralisme belge... >> Flore Vanackere / Mathieu Dekleermaker (ULB) >> <b>Discussion</b>
<b>17h30</b>	<b>Apéro dinatoire</b>

## JOUR 2 : VENDREDI 22 MAI 2015

### FEDERALISME COOPERATIF EN MATIERE POLICIERE

<b>08h45 – 09h00</b>	<b>Accueil, café</b>
09h00 – 09h15	Une brève synthèse des discussions de la veille >> Nicolas Levrat (Unige)
09h15 – 09h30	« Mais que font les polices ... ensemble ? » > Introduction au thème de recherche >> Julien Pieret (ULB)
09h30 – 13h00 <b>10h45 : pause</b>	Débat et échanges > Présentation des travaux de recherche sur le fédéralisme coopératif en matière policière > Historique > Répartition des compétences > Mécanismes de coopération > >> Belgique : Julien Pieret (ULB) >> Canada : Jean Leclair / Martine Valois (UdM) >> Union européenne : Anne Weyembergh (ULB)
<b>13h00 – 14h30</b>	<b>Working lunch</b> > remue-méninges sur la rencontre de Genève (2016)
14h30 – 15h30	La coopération en matière policière : quels enjeux pour le fédéralisme coopératif et de la gouvernance multi-niveaux ? >> Tensions entre légitimité, efficacité et responsabilité ? >> Un défi pour l'équilibre fédéral ? >> Table ronde introduite par Guy Laforest (U. Laval)
<b>15h30 – 15h45</b>	<b>Pause</b>
15h45 – 16h30	Synthèse des travaux et suite du projet > Thèmes de recherche > Site internet > Capsules méthodologiques
<b>19h30</b>	<b>Dîner</b>